son. — Il faisait emporter les médailles par des ouvriers
charbonniers. »

Ces actes de brutalité et d'odieuses déprédations sont demeurés, pourtant, longtemps sans répression!!! On sait pourquoi. Je n'en dirai pas davantage, on me comprend. — Les tardives recherches de la justice n'ont pas pu faire retrouver le magnifique médaillier des PP. Jésuites : c'est pour eux une perte matérielle de plus de 60,000 francs, et la science ne se consolera pas, non plus, de la dispersion ou, peut-être même, de la fonte de cette rare collection. Le dommage causé à la bibliothèque, par les voleurs, est heureusement moins considérable; on a retrouvé un certain nombre d'ouvrages enlevés. Trois de ces voleurs ont été condamnés depuis lors, mais en décembre 1873 seulement, à des peines de six mois à un an d'emprisonnement. Mais ceux qui leur ont prêché la haine de Dieu et de la religion, qui ont soulevé et entraîné les masses, par leurs discours incendiaires dans les clubs. ont-ils recu un châtiment? Les meneurs sont toujours prudents... ils compromettent des milliers de malheureux, qu'ils égarent et trompent, et les abandonnent ensuite lâchement; mais l'un des déprédateurs des PP. Jésuites, un jeune homme, a su, le jour de son jugement, dire tout haut, à la justice, ses regrets de s'être laissé affilier aux sociétés occultes, qui l'ont perdu — et dévoiler, en même temps, des secrets terribles que tout le monde, malheureument, ne connaît pas... Depuis lors, les PP. Jésuites ont demandé aux tribunaux la juste réparation du dommage que leur avait causé le Comité de salut public, et que l'administration préfectorale avait laissé commettre... Par pudeur et par honte, ceux qui avaient participé de près ou de loin aux actes du 4 septembre auraient dû s'effacer et laisser la justice prononcer, sans contester l'incontesta-